

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

4 décembre 2025

---

RELATIF À L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2030 -  
(N° 1641)

Rejeté

N° CL19

**AMENDEMENT**

présenté par

Mme Regol, M. Amirshahi, Mme Balage El Mariky, M. Duplessy, M. Iordanoff, Mme Laernoës,  
Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Voynet, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau,  
M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Fournier,  
Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Lahais, M. Lucas-Lundy,  
Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, M. Roumégas, Mme Sandrine Rousseau,  
M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier et  
M. Thierry

-----

**ARTICLE 35**

Après l'alinéa 4, insérer l'alinéa suivant :

« 1° *bis* Le premier alinéa du III est complété par une phrase ainsi rédigée : « L'information du public prend la forme d'annonces sonores régulières dans les lieux dans lesquels les traitements mentionnés au I sont mis en œuvre, d'une campagne d'affichage claire distincte de celle prévue pour les systèmes de vidéoprotection ne faisant pas l'objet de traitements algorithmiques et permettant d'en saisir les spécificités ainsi que de vidéos explicatives facilement accessibles. » ; ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement de repli des députés écologistes tient compte des recommandations émises par la CNIL lors de son audition et propose de consacrer dans la loi une information plus conséquente des citoyens sur la VSA. En effet, il a été constaté que l'information réalisée lors de la première période de l'expérimentation entre 2024 et 2025 était insuffisante et peu visible, de nombreuses personnes n'étant pas au courant de la présence de la VSA. Les mesures proposées répondent à cette problématique.